

Confidential



Réf *M. 114/COM/CR*

**Destinataire principal :** CAB. SG4

**Destinataire CC :** DG7/4

**Transmission :** urgente

**Diffusion :** restreinte

**Objet :** Activisme du Polisario en Croatie

Zagreb, le 31 mai 2014

*M. le Ministre / M. le Secrétaire*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le représentant du Polisario Maalanine Bagada résidant à Ljubljana Slovénie, était présent à Zagreb du 26 au 30 mai. Il a demandé à être reçu par Mme Dubravka Markovic, directeur des Affaires Africaines au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes croate, ainsi que par Monsieur Milorad Pupovac, Président de la Commission des Affaires Etrangères au Parlement. Tous deux ont opposé une fin de non recevoir à sa requête.

L'obstination du polisarrien à ne rien lâcher qui puisse mettre en échec son raid diplomatique, l'a acculé à utiliser les canaux de l'Ambassade d'Algérie à Zagreb. C'est en effet le second de l'Ambassadeur algérien qui est monté au créneau, sollicitant une entrevue avec Frano Matusic, adjoint de Milorad Pupovac. Peu habitué à ce genre de manœuvres de mystification, Frano Matusic s'est dit surpris de constater que le diplomate algérien était accompagné par le représentant du polisarrio. Aussi s'est il ravisé en les recevant tous deux dans une des salles d'attente de l'édifice.

Mr Frano Matusic, auquel j'ai présenté, aujourd'hui samedi, le Communiqué de presse triomphaliste de l'agence SPS, a été stupéfait par l'aplomb et l'audace de Monsieur Bagada qui aurait transfiguré ses propos en fabriquant une déclaration jamais formulée par lui.

Selon Mr Matusic la rencontre n'a pas revêtu un caractère formel, preuve en est que :

- Elle n'a fait l'objet d'aucun compte rendu interne ;
- Elle ne figure pas, - comme à l'accoutumée-, sur le site autorisé du parlement croate ;
- Une telle déclaration « le parlement croate a exprimé son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ..... » aurait dû faire l'objet d'un communiqué de presse officiel du Parlement puisqu'elle préfigurerait de facto l'annonce d'un revirement complet de la position officielle de la République de Croatie, tout comme elle serait le prélude à une reconnaissance de jure du polisarrio.

2387

Nous pouvons, à bon droit, affirmer que Monsieur Frano Matusic, -de par son manque d'expérience (il s'agit d'un professeur de musique engagé depuis peu de temps en politique), - a été piégé par des professionnels de la désinformation.

Son erreur a été de ne pas en informer Mr Pupovac, Président de la Commission des Affaires Etrangères, lequel a lui-même connu la même mésaventure. En effet, le Président de la Commission des Affaires Etrangères avait reçu en février 2013, ce même Malaininc Bagada, pour « l'écouter et s'informer sur la question », avait-il expliqué (en guise d'excuses) à Mr Saad Dine El Othmani, ex Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération lors de leurs entretiens à la faveur de sa visite officielle à Zagreb en avril 2013.

Monsieur Pupovac s'était alors engagé devant notre ex Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, à ne jamais recevoir dans les locaux du parlement les représentants du polissario, conformément d'ailleurs aux recommandations du MAEC croate qui avait, après ce regrettable incident, fait circuler une note d'alerte en ce sens auprès de toutes les institutions gouvernementales et législatives.

Incommodé par la méprise de son adjoint, Monsieur Pupovac m'a tenu des propos rassurant sur la constance de la position de la Croatie et de son Parlement sur la question du Sahara et juge que cet « entretien » est un non événement. Il est bien entendu que cette Ambassade, ne s'abandonnant pas au simple attrait de mots, a exigé un éclaircissement reprenant la transcription in extenso de l'entretien entre Mr Frano Matusic et le représentant du polissario.

En conclusion, je ne crains pas d'affirmer que cette Ambassade, quand bien même, se trouvant contrainte à une surenchère, à une vigilance et à un effort constant dans l'action et la contre-action, demeure néanmoins confortablement adossée sur des acquis indubitables engrangés en Croatie.

Sans tenter de dresser un tableau quantifié des actions menées par cette Mission et qui ont apporté prises de position favorables, déclarations avantageuses et soutiens en faveur du Maroc, il ne fait aucun doute que le polissario n'a pas réussi, loin s'en faut, à imprimer sa marque sur le cours des décisions prises par les autorités croates qui expriment à l'envie leur intérêt pour notre pays, et leur bienveillance à l'égard des thèses marocaines.

Les petites actions cycliques (environ deux fois par an), du représentant du polisario, destinées à vendre son discours en totale rupture avec la moindre miette de sympathie de la part des autorités croates, reviennent plus à justifier aux yeux de sa hiérarchie ses fastueuses dépenses, d'où ses récurrentes affabulations et déclarations fallacieuses.

Haute Considération



L'Ambassadeur  
Moulay Abbès KABIRI